



GROUPE D'ÉTUDES TRANSVERSALES SUR LES MÉMOIRES (GETM)

Compte rendu du séminaire du 5 mai 2010

Thème : « La mondialisation des politiques du passé »,

par Sandrine Lefranc, chargée de recherche au CNRS

Déroulement de la séance

Étaient présents :

Avner Ben-Amos, professeur en sciences de l'éducation, Université de Tel-Aviv

Esther Benbassa, directrice d'études à l'EPHE-Sorbonne ; directrice du Centre Alberto Benveniste ; co-animatrice du GETM

Catherine Coquio, professeur de littérature comparée, Université de Poitiers

Corinne Crettaz, docteur en philosophie ; chargée de cours, IEP Lille

Anne-Marie Faure, archiviste, France Telecom

Sébastien Ledoux, chercheur associé, Centre Alberto Benveniste, EPHE-Sorbonne ; co-animateur du GETM

Seloua Luste-Boulbina, professeur en classe préparatoire à Paris

Ewa Maczka, doctorante, Centre Alberto Benveniste, EPHE-Sorbonne

Lucie Matranga, assistante d'édition, Centre Alberto Benveniste, EPHE-Sorbonne

Anne Pasques, enseignante, Lycée Marceau (28)

Évelyne Ribert, chargée de recherche, Centre Edgar Morin, CNRS

Chantal Vanuxem, enseignante rattachée au CNED

Actualités du GETM

Le Centre Alberto Benveniste a intégré depuis le 1^{er} janvier 2010 l'UMR 8596 (Université de Paris-Sorbonne-CNRS-EPHE)

Le Centre Alberto Benveniste participera au 21^e festival international du film d'histoire au mois de novembre à **Pessac** en tant que partenaire avec la revue *Histoire*. Le thème de cette édition sera : « **La fin des colonies** ».

Le prochain séminaire du GETM se tiendra le **2 juin 2010**. Il sera animé par **Samia Ferhat**, maître de conférences à l'Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense, sur le thème « **Les usages du passé dans les relations entre la Chine et Taïwan** ».

**Conférence de Sandrine Lefranc sur
« La mondialisation des politiques du passé »**

Sandrine Lefranc est chargée de recherche au CNRS et docteur en science politique à l'IEP de Paris.

Depuis une vingtaine d'années, des politiques spécifiques, appelées politiques de réconciliation ou de pacification, sont apparues dans différents pays ayant connu une transition démocratique. L'outil privilégié de ces politiques a été la mise en place de « commissions de vérité et de réconciliation ». Celle établie en Afrique du Sud en 1995 a servi de paradigme et l'on compte aujourd'hui une trentaine de commissions de ce type dans le monde. Ces politiques de normalisation ont pour objectif d'empêcher les récurrences des violences passées. Elles prévoient à la fois une réintégration des « groupes violents » par l'amnistie décrétée à leur endroit et des mesures de réparations. À ce titre, les diverses commissions de vérité et de réconciliation s'évertuent à écrire une histoire commune en y intégrant la parole des victimes. Ce sont en général des hommes de « bonne réputation » (juristes, universitaires, ecclésiastiques, psychologues...), non marqués politiquement et à qui on reconnaît une compétence morale, qui sont chargés de l'écriture de cette histoire.

Une analyse comparative des diverses politiques de pacification mises en œuvre permet de relever l'utilisation systématique d'outils spécifiques. Ceux-ci ont pour fonction de mettre ensemble des groupes antagonistes. Cela passe par des ateliers de dialogue (Rwanda), des matchs de football, des crèches et des cursus scolaires mixtes. Par exemple, l'association Seeds of Peace, créée en 1993 à Washington, organise chaque été une colonie de vacances qui fait coexister des adolescents israéliens et palestiniens. Les deux groupes sont mêlés à travers des rencontres sportives ou des ateliers de parole dans lesquels ils échangent leur conception du conflit israélo-palestinien. Les situations d'échanges ainsi mises en place visent-elles à faire travailler chaque groupe sur leurs représentations respectives afin de réduire leur antagonisme.

Ces moyens de réconciliation ont été diffusés aussi pour des conflits, qui ne sont pas toujours massivement violents. On observe ainsi que les litiges conjugaux, scolaires ou professionnels ont été pris en charge sur le même mode opératoire. C'est toujours la relation interpersonnelle entre les protagonistes qui est privilégiée et ce par le biais de techniques

thérapeutiques.

Des politiques de réconciliation « par le bas » se sont-elles ainsi développées à partir des années 1990, pour les conflits concernant des « gens ordinaires ». Les acteurs de ces politiques appartiennent en général à des groupes socioprofessionnels au carrefour du juridique et de la psychologie, membres d'associations et d'ONG. Les mêmes responsables peuvent intervenir dans différentes régions du monde pour résoudre des conflits de différents types (entre Hutus et Tutsis au Rwanda ou entre deux époux aux États-Unis par exemple). Les moyens de résolution proposés sont similaires.

L'étude de ces pratiques, qui se mondialisent, révèle une homogénéisation des manières d'interroger les sociétés au sujet de leur passé violent. On retrouve dans ces différents cas une intention de résoudre des problèmes posés en termes de « mémoire », de « pardon » et de « réconciliation ». Leur efficacité repose sur des évidences établies :

- Le dévoilement de la vérité est nécessaire à la paix sociale ;
- La vérité doit être dissensuelle. Elle se construit dans la délibération publique, en prenant en compte la parole des victimes et celle des « groupes ou individus violents » amenés à se confronter ;
- La nécessité de vivre dans une culture de paix en intégrant tous les protagonistes dans l'écriture de l'histoire.

Compte rendu de la discussion autour de la conférence de Sandrine Lefranc

Autant il est possible de repérer la multiplication de ces instruments de régulation sociale à travers le monde, autant il est très difficile de mesurer leur efficacité.

Quels sont les effets des amnisties ? La reconnaissance des violences du passé garantit-elle la prévention des violences politiques futures ? Des questions sur lesquelles il est difficile d'apporter des réponses.

On constate simplement que la prise en compte de la parole des victimes et le travail de mémoire sont utilisés comme instances de régulation sociale dans diverses régions du monde depuis les années 1980.